



Donation partage

Par Patern

Bonjour,

Au décès récent de mon deuxième parent, et au moment d'ouvrir la donation partage Consentie à leur 4 enfants, je m'aperçois que dans cette donation,

Des biens immeubles ont une description erronée(pièces supplémentaires ou oublis de pièce)

Des murs de commerces surévalués car calculés en fonction de la surface en pièces et non en fonction du loyer commercial,

Tous ces oublis et erreurs entraînant plus values et moins values très importantes.

Le notaire n'a même pas indiqué les mètres carrés de chaque bien.

Étant moi-même lésé, je vous remercie de me dire quel recours il me reste aujourd'hui.

Cordialement

Par isernon

bonjour,

faîtes-vous partie des donataires de cette donation partage ?

en principe, on ne peut pas revenir sur une donation partage qui peut-être inégalitaire.

salutations

Par JackT

Bonjour,

Vous avez participé à cette donation partage.

pour quelle raison ne vous êtes vous pas manifesté

je ne comprends pas:

"au moment d'ouvrir la donation, je m'aperçois....."

cordialement